



**CABINET**  
Service communication

Marseille, mercredi 20 août 2014

## **Population Rom à Marseille : L'évacuation du campement de Fontainieu le mercredi 20 août 2014**

---

Le Préfet des Bouches-du-Rhône tient à rappeler les modalités de suivi des installations illicites des familles roms dans le département et le travail effectué par les services de l'État pour accompagner et humaniser l'évacuation de ces sites.

L'opération d'évacuation du site de Fontainieu (14<sup>ème</sup> arrondissement) s'est effectuée ce matin en application de la circulaire ministérielle du 26 août 2012, qui prescrit la mise en œuvre d'un travail de diagnostic et d'accompagnement social préparatoire à l'exécution de la décision d'expulsion, ordonnée le 28 mars 2013.

A l'issue d'un délai accordé pour un diagnostic social dont a bénéficié l'ensemble des familles, le concours de la force publique a été accordé le 25 juillet dernier.

Lors de l'opération d'évacuation ce matin, aucun occupant n'était présent sur le site.

8 familles engagées dans une démarche d'insertion professionnelle et citoyenne ont intégré un dispositif d'accès au logement pérenne et bénéficieront d'un accompagnement sur le long terme. Cela concerne 27 personnes dont 3 femmes enceintes et 10 enfants.